

Euro 2016 : l'espoir d'une agglomération multipolaire

Le Stade Marcel Picot vient d'être retenu pour la candidature française à l'Euro 2016 et nous tenons à adresser nos félicitations à l'ASNL et à ses dirigeants qui portent ce projet ambitieux. Nous espérons aujourd'hui que le Grand Nancy puisse apporter un bénéfice à la candidature de la France auprès de l'UEFA.

Rappelons tout d'abord, puisque les différents articles ou reportages semblent l'oublier, que le stade est situé sur la commune de Tomblaine et que les élus des communes les plus proches, Tomblaine donc mais aussi Saint-Max et Essey, ont été associés à la construction du projet. Nous demandons maintenant que cette "association" au projet s'intensifie. En effet, il est primordial que les élus de la commune sur laquelle est installé le stade soient considérés comme co-constructeurs permanents du projet et non pas simplement informés poliment et gentiment.

A priori, les choix juridiques et financiers réalisés nous semblent plus raisonnables que ceux réalisés pour d'autres projets tels que celui de la Communauté Urbaine de Nice où un nouveau stade devrait être construit pour un investissement de 158 millions d'euros. D'autant que l'Etat français ne peut s'engager qu'à hauteur de 150 millions d'euros pour l'ensemble des villes françaises retenues, soit 7 % des besoins des douze stades. Mais, si nous nous réjouissons d'un agrandissement du stade **qui ne devrait pas coûter un euro aux contribuables**, nous serons bien entendu extrêmement vigilants sur ce point. Ainsi, nous aimerions que, au-delà des formules juridiques déjà définies, il soit inscrit dès maintenant que le Grand Nancy et le maire de Tomblaine puissent conserver un avis d'opportunité sur les projets de l'ASNL pendant la durée de son bail, afin de rassurer les plus sceptiques. Surtout, nous veillerons à ce que les avis exprimés par la population soient respectés : accessibilité, parkings, stationnement, circulation... autant de sujets d'inquiétudes légitimes auxquels la Communauté Urbaine devra apporter rapidement des réponses concrètes (développement des transports en commun en site propre, incitation au covoiturage,...) avant même que les travaux du stade ne commencent.

En effet, plus encore que l'agrandissement du stade Marcel Picot, c'est bien d'un véritable projet d'aménagement territorial de l'est de l'agglomération dont il s'agit. Aujourd'hui, le développement économique et touristique du Grand Nancy semble encore et toujours centralisé autour de la Place Stanislas et de la gare. La construction du nouveau Centre des Congrès et de la ZAC Nancy Grand Cœur illustre cette situation. Mais les bureaux encore vides de l'immeuble République montrent les limites d'une telle concentration. Espérons donc que l'aménagement du stade Marcel Picot à Tomblaine et de ses alentours, mais aussi de l'ensemble de la Plaine Rive Droite et du Plateau de Brabois notamment, puissent aboutir au développement d'une agglomération réellement multipolaire.